

Petit-Saconnex – La ville est à vous 2016

Samedi 17 septembre de 8h à 24h

Dimanche 18 septembre de 8h à 19h

Grande fête gratuite ouverte à toutes et à tous. [Toute personne peut installer son stand de vide-grenier ou ses animations et activités, payantes ou non \(par exemple jeux, musique, sketches, etc.\)](#). Les directives suivantes, émises par le comité organisateur et les autorités publiques, doivent être respectées.

VIDE-GRENIERS ET ANIMATIONS

L'emplacement est libre dans les zones définies (voir plan), interdit devant les bouches d'incendie, les entrées d'immeubles, les passages piétons, les sorties de parking, les angles des rues et les emplacements réservés :

- aux animations, spectacles et associations autorisés par le comité organisateur ;
- aux habitants du quartier qui s'investissent bénévolement dans l'organisation de la manifestation ;
- pour les espaces de troc et d'échange exclusivement dédiés aux enfants.

Laisser un espace de 3,5m au milieu de la rue pour le passage des véhicules d'urgence. Aucune installation ne doit endommager le domaine public ou privé (trottoir, mur, etc.). [Dimension d'un stand limitée à 3m sur 2m. Chacun se débrouille ! Aucune infrastructure \(tente, table, bancs, eau, électricité, etc.\) n'est fournie. Aucune réservation de place n'est autorisée : on s'arrange à l'amiable entre participants. Pas de musique amplifiée aux stands.](#)

Sont interdites les installations :

- publicitaires ou proposant à la vente des objets neufs, produits en série, de manière industrielle ou artisanale (sauf les stands associatifs autorisés par le comité organisateur) ;
- faisant de la propagande religieuse, sectaire, politique, etc.

Les commerces situés dans le périmètre de la fête sont prioritaires jusqu'à 8h00 devant leur établissement.

STANDS DE NOURRITURE

Seuls les stands sélectionnés au préalable par le comité organisateur peuvent proposer de la nourriture. L'utilisation de gobelets réutilisables et de vaisselle compostable est obligatoire. Pas de vente de récipient en PET, alu ou verre à l'emporter. Pas de vente libre d'alcool.

CIRCULATION

Les rues du périmètre de la fête (voir plan) sont fermées à **tous** les véhicules du **samedi 17.09.2015 à 6h00** au **dimanche 18.09.2015 à 24h00**. L'accès aux parkings privés est garanti, sous réserve que les conditions de sécurité permettent la circulation dans le périmètre. Le comité organisateur édicte des consignes par délégation des autorités compétentes.

NETTOYAGE

Chacun nettoie les abords de son stand et remporte ce qu'il n'a pas vendu. Les déchets doivent être triés, conformément aux consignes émises par la Ville de Genève, et entreposés dans les installations prévues à cet effet. Si vous avez des objets encombrants à débarrasser, un point de récolte est à disposition dans le périmètre (voir plan).

CORDIALITÉ

Une attitude respectueuse de l'autre est attendue de chacun afin que la fête se déroule dans la bonne humeur !

ATTENTION !

L'INSTALLATION, LA RESERVATION OU LE DÉBALLAGE DES STANDS DE VIDE-GRENIER NE SONT PAS AUTORISÉS AVANT 8H.

EN CAS DE NON RESPECT DES CONSIGNES, UNE PERSONNE PEUT ÊTRE EXCLUE DU PÉRIMÈTRE DE LA FÊTE.